

DU - IPAG

Réussir les concours administratifs de la fonction publique

Objectifs

Le DU « Réussir les concours administratifs de la fonction publique » est une formation diplômante et professionnalisante dispensée sur une année universitaire, de septembre à mars, qui a pour but de préparer les étudiants aux concours administratifs externes ou internes de la fonction publique, spécialement de catégorie A (IRA, inspecteur des finances publiques, contrôleur des finances publiques, inspecteur des douanes, EN3S, attaché territorial,...). Cette formation est également valorisante pour les candidats à des postes de contractuels de la fonction publique.

Cette formation comprend à la fois des cours magistraux, des cours intégrés et des travaux dirigés au sein de cinq unités d'enseignement qui offrent aux étudiants des choix pour l'adapter efficacement aux concours qu'ils préparent. Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels de l'Administration publique.

Métiers visés

Le service public propose plus de 1000 métiers, répartis sur 29 filières professionnelles, présentant un large panel d'opportunités de recrutement et de pistes de développement professionnel pour les candidats.

Pour une liste complète des métiers du service public, reportez-vous à la page du ministère : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/les-metiers-de-la-fonction-publique>

Le DU Réussite aux concours administratifs de la fonction publique permet de présenter les concours de catégorie A pour devenir :

- attaché(e) d'administration ;
- inspecteur des finances publiques ;
- inspecteur des douanes ;
- officier de police ou de gendarmerie ;
- attaché(e) de la DGSE ;
- attaché(e) territorial(e) ;
- attaché(e) d'administration hospitalière ;
- ...

Les + de la formation

Equipe pédagogique :

- Enseignants universitaires :
DE PALMA Francesco, Maître de conférences
PECCAVY Pascale, Professeur certifié du second degré en économie

- Intervenants extérieurs :
CHAMBON François, Administrateur général - Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
FAVRO Karine, Professeure de droit public - Université de Haute Alsace
ROHRBACHER Michel, Avocat
ZEGGIATO Mathieu, Responsable ressources - Eurométropole de Strasbourg

Critères de recrutement

| | |
|------------------------|---|
| Composante | <ul style="list-style-type: none"> • Institut de préparation à l'administration générale (ipag) |
| Langues d'enseignement | <ul style="list-style-type: none"> • Français |
| Niveau d'entrée | BAC +3 |
| Durée | 1 an |
| Volume global d'heures | 315 |
| Formation à distance | Non, uniquement en présentiel |
| Régime d'études | <ul style="list-style-type: none"> • FI (Formation initiale) |
| RNCP | <ul style="list-style-type: none"> • RSG489 : Gestion du fait religieux et laïcité – Laïcité, religion et citoyenneté (DU) |
| Disciplines | <ul style="list-style-type: none"> • Droit public • Sciences économiques |
| Lieu | IPAG – Bâtiment le Cardo – 7 rue de l'Écarlate, 67000 Strasbourg |
| Campus | <ul style="list-style-type: none"> • Campus Santé - Hôpital Civil |
| Secteurs d'activité | <ul style="list-style-type: none"> • Activités administratives |
| Code ROME | <ul style="list-style-type: none"> • Cadre Dirigeant / Dirigeante d'administration centrale • Directeur / Directrice de structure de santé, sociale ou pénitentiaire • Préfet / Préfète • Chargé / Chargée de mission développement territorial |
| Stage | Non |
| Alternance | Non |

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

Niveau Bac+3 ou avoir validé 180 ECTS. En outre, la lettre de motivation est un critère déterminant pour la commission de sélection des étudiants.

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Toute personne, dans le cadre d'une poursuite d'étude ou d'une reconversion professionnelle, quelle que soit son origine disciplinaire (Droit, Economie, Histoire, Sociologie, Philosophie, Langues,...), qui souhaite réussir un concours administratif de la fonction publique, est admise à intégrer le DU « Réussite aux concours administratifs de la fonction publique », à condition d'avoir satisfait aux critères suivants :

- capitaliser 180 ETCS (Licence ou diplôme équivalent)
- être retenue par la Commission pédagogique au terme d'une sélection sur dossier

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg

Contacts

Responsable pédagogique

- [Nicolas Paris](#)

Autres contacts

[Mélissa DEBES](#), assistante de formation

Programme des enseignements

Réussir les concours administratifs de la fonction publique

| DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique | | | | |
|---|------|-----|----|-----|
| | CM | TD | TP | CI |
| UE 1 : Méthodologie des concours de la fonction publique | - | 90h | - | - |
| Techniques de rédaction : note ou rapport sans propositions (note de synthèse) | - | 20h | - | - |
| Techniques de rédaction : note ou rapport avec propositions (note sur dossier et cas pratique) | - | 24h | - | - |
| Techniques d'entretien individuel avec le jury | - | 26h | - | - |
| Langue (option facultative) | - | 20h | - | - |
| UE 2 : Cadre juridique des politiques publiques | 104h | 50h | - | - |
| Introduction au droit public | 4h | 2h | - | - |
| Droit constitutionnel | 16h | 8h | - | - |
| Droit administratif | 40h | 20h | - | - |
| Droit de l'Union européenne | 14h | - | - | - |
| Droit des finances publiques | 30h | 20h | - | - |
| UE 3 : Culture de la gouvernance publique | 51h | - | - | - |
| Management public, culture et valeurs de la fonction publique | 14h | - | - | - |
| Ressources humaines | 15h | - | - | - |
| Culture numérique | 10h | - | - | - |
| Culture territoriale | 12h | - | - | - |
| UE 4 - Enjeux de politiques publiques Facultatif | | | | |
| Enjeux de politiques publiques | 40h | 20h | - | - |
| Modules Facultatif | | | | |
| Économie politique | 40h | 20h | - | - |
| Politiques publiques locales | - | - | - | 24h |
| Politiques publiques environnementales | - | - | - | 24h |
| Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains | - | - | - | 30h |
| Protection sociale | - | - | - | 24h |
| Politiques publiques de santé | - | - | - | 24h |
| Droit hospitalier | - | - | - | 24h |
| UE5 : Découverte de la fonction publique Facultatif | | | | |
| Découverte de la fonction publique | - | - | - | - |
| Modules Facultatif | | | | |
| Stage | - | - | - | - |